

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS

du conseil communal

de la commune de BOUS

COMMUNE

Séance publique du 10 décembre 2020

DE BOUS

Date de l'annonce publique de la séance : 02 décembre 2020

Date de la convocation des conseillers : 02 décembre 2020

Présences :

Carlo KÜTTEN, bourgmestre

Joé BEISSEL, échevins

Jos JOHANNNS, Pierre BRAUN, Patricia GONZALEZ, Bernd ZIMMER, Antonio DA COSTA ARAUJO, Aurore RÖSSLER, conseillers

Bernard HEINESCH, secrétaire

Absente et excusée: Netty SIMON-KILL, échevine (donnant droit de voter en son nom à M. Carlo Kütten par procuration signée du 10 décembre 2020)

Le Conseil Communal,

a fixé à l'unanimité des membres présents le Sport- a Kulturzenter à Bous comme lieu de la réunion de la séance du conseil communal du 10 décembre 2020.

a pris note d'une procuration signée par Madame Netty Simon-Kill du 10 décembre 2020 donnant droit à Monsieur Carlo Kütten de voter en son nom.

01) a approuvé à l'unanimité des membres le compte-rendu de la séance du 26 novembre 2020.

02) a approuvé à l'unanimité des membres diverses déclarations de recettes.

03) a approuvé à l'unanimité des membres divers décomptes de travaux extraordinaires à savoir

Chemin rural « op Heedscheierchen » et « An der Flass » à Erpeldange	120.167,00.-€
Construction réservoir d'eau Erpeldange-Scheuerberg	194.184,29.-€
Contournement de Bous – Part communale	351.284,84.-€

04) a pris note qu'aucun dossier sur l'exercice du droit de préemption n'ait été introduit.

05) a) a approuvé avec sept voix pour et deux voix contre le budget rectifié de l'exercice 2020 tel qu'il a été proposé par le collège échevinal à savoir

Service ordinaire		Service extraordinaire	
Recettes	5.700.971,84.-	Recettes	1.138.644,30.-
Dépenses	4.258.596,07.-	Dépenses	6.492.045,78.-
Boni	1.442.375,77.-	Mali	5.353.401,48.-
Boni 2019	12.267.799,40.-		
Boni 2020	8.356.773,69.-		

b) a approuvé avec sept voix pour et deux voix contre le budget de l'exercice 2021 tel qu'il a été proposé par le collège échevinal à savoir

Service ordinaire		Service extraordinaire	
Recettes	5.914.744,50.-	Recettes	4.009.590,08.-
Dépenses	5.451.685,00.-	Dépenses	11.886.170,00.-
Boni	463.059,50.-	Mali	7.876.579,92.-
Boni 2020	8.356.773,69.-		
Boni 2021	943.253,27.-		

06) a approuvé à l'unanimité des membres une renumérotation partielle dans la rue de Luxembourg à Bous relative aux maisons 37 et 37a.

07) a approuvé à l'unanimité des membres l'attribution de dons et de subsides aux associations locales pour l'année 2020 et prend note que 4 associations ont introduit une demande de subside extraordinaire Covid-19 en bonne et due forme. Le conseil communal propose de réévaluer la situation financière des associations locales en 2021 ceci par suite de la persistance de la crise sanitaire.

08) a pris note des explications du conseiller Antonio Da Costa Araujo relatives à l'introduction d'une subvention mobilité douce et décide de réévaluer cette opportunité après l'expiration des aides étatiques en mars 2021.

09) a pris note des explications du collège échevinal relatives au plan de fauchage tardif et au plan pour la coupe des haies élaborés en 2019 en collaboration avec le SIAS. L'analyse et l'adaptation éventuelle de ces plans sont déléguées à la commission de l'Environnement qui, après concertation avec le SIAS, soumettra des adaptations éventuelles au conseil communal.

10) a pris note des explications du collège échevinal relatives à l'acquisition d'une maison au centre de Bous en vue d'y installer un commerce de proximité ainsi qu'un logement. Le conseil communal invite le collège échevinal à soumettre une offre écrite au propriétaire.

11) a pris note des explications du collège échevinal relatives à l'acquisition d'un terrain sis derrière l'école à Bous en vue d'y aménager une extension de la cour de l'école, un chemin vers le parking projeté dans la route de Remich et une valorisation écologique. Le conseil communal invite le collège échevinal à soumettre une offre écrite aux propriétaires.

12) a pris note des explications du collège échevinal relatives à l'état du projet de fusion avec la commune de Waldbredimus et en particulier sur les aspects suivants :

- Organisation scolaire – L'infrastructure scolaire des deux communes ne nécessite pas d'investissement supplémentaire, les deux sites pourront fonctionner comme une seule entité.

- Culture et Sport – Une transformation du Sport- a Kulturzenter à Bous en centre multifonctionnel permettrait de disposer d'un local approprié pour la promotion de la vie associative, culturelle et sportive.

- Administration et service technique – Les services communaux seront relocalisés sur le territoire de l'actuelle commune de Waldbredimus, à savoir à Waldbredimus pour ce qui est de l'administration communale et à Trintange pour ce qui est du service technique.

a pris note de diverses interpellations de conseillers relatives

- à l'état de la planification de la liaison « Mobilité douce » entre Erpeldange et Rolling.
- à la piste cyclable entre Bous et Stadtbredimus et prend note des explications du collège échevinal qu'une entrevue avec l'administration des services techniques de l'agriculture est planifiée en janvier 2021.
- au remplacement des compteurs d'eau et les explications du collège échevinal qu'un tel projet sera entamé en 2021.



